





Résultats de recherche d'accidents sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr





La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publiques, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

BARPI – DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : srt.barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) de la recherche

- Date et Lieu : Du 01/01/2003 au 31/12/2013 FRANCE
- Résumé : recherche.typeRecherche.tous.mots réservoir de fioul

 **N°40618 - 04/07/2011 - FRANCE - 51 - LA CHAPELLE-SOUS-ORBAIS**
 *A01.50 - Culture et élevage associés*
 Un feu se déclare à 23h55 dans 1 200 m² d'un bâtiment agricole de 2 000 m² à structure métallique abritant 70 t de paille en ballots, du matériel agricole et une cuve de 6 000 l de fioul. Heureusement, étant accolé au hangar, le réservoir de fioul et les 3 silos de blé sont facilement protégés des flammes.
 Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 6 lances puis déblaient le hangar, étalent toute la paille et dénichent les derniers points chauds avant de quitter les lieux le lendemain à 15 h.
 La gendarmerie effectue une enquête (pour déterminer l'origine du sinistre).

 **N°33778 - 25/10/2007 - FRANCE - 70 - FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE**
 *C25.12 - Fabrication de portes et fenêtres en métal*
 Dans une menuiserie, le chef d'atelier recherchant l'origine d'odeurs de fioul perçues vers 7h45, découvre qu'un petit tuyau, branché sur la canalisation de retour d'alimentation d'une chaudière qui sert à remplir habituellement un jerrican, est placé dans l'évacuation des eaux pluviales de toiture. Un robinet étant resté ouvert, le fioul transite par le réseau de canalisations d'eau pour atteindre le DHUYS. Le robinet est fermé et les pompiers sont avertis vers 8h45. Les secours mettent en place 3 barrages en paille, 1 barrage flottant et épandent des produits absorbants, évitant ainsi une pollution du ruisseau. Aucune mortalité piscicole n'est observée.
 A la suite de l'accident, l'exploitant met en place un dispositif d'alimentation du jerrican à sécurité positive. Un organisme spécialisé vérifie également le détecteur de fuites installé entre les deux parois du réservoir de fioul.